

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SEINE-MARITIME

2026-16

Objet

Commissions Communales

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de la convocation

16/03/2026

Date d'affichage

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de NOINTOT

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six

Et le, vingt mars

À 18h45

Le Conseil Municipal de Nointot, régulièrement convoqué par **Madame Chantal COURCOT, maire sortante**, s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Manuel HERRERO, maire**.

Présents : M. HERRERO Manuel, Mme LEBLOND Géraldine, M. ROUSSELIN Dominique, Mme BASILLE Catherine, M. LEMAITRE Frédéric, Mme LORAY Anne-Aurore, M. SPADACINI Franck, Mme DELAUNAY Fabienne, M. LOISON Thibaud, Mme LEPILLIER Émeline, M. DUBOC Quentin, Mme HUBY Annick, M. COUCHAUX Mathieu, Mme LOPERA Y ORTIZ Marion, M. MARTINS ALVES Ludovic

Absents et excusés : -

Absents et excusés ayant donné pouvoir : -

Secrétaire :

2026/16 Commissions Communales

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Dans les communes de plus de 1000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Le nombre de membres variera en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,

Article 1 : Adopte la liste des commissions municipales listées dans le tableau ci-après.

➔ Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
M. HERRERO

COMMISSIONS MUNICIPALES constituées après les élections municipales du 15 mars 2026

COMMISSIONS MUNICIPALES					
Travaux / Bâtiment / Voirie / Espaces verts	Agriculture / Bois / Chasse	Sports / Jeunes / Relations associations / Fêtes / Salles	Urbanisme / Environnement	Finances / AO	Personnel communal
Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO
Dominique ROUSSELIN	Dominique ROUSSELIN	Frédéric LEMAITRE	Dominique ROUSSELIN	Dominique ROUSSELIN	Dominique ROUSSELIN
Frédéric LEMAITRE	Frédéric LEMAITRE	Géraldine LEBLOND	Frédéric LEMAITRE	Géraldine LEBLOND	Frédéric LEMAITRE
Ludovic MARTINS ALVES	Franck SPADACINI	Dominique ROUSSELIN	Franck SPADACINI	Catherine BASILLE	Catherine BASILLE
Mathieu COUCHAUX	Mathieu COUCHAUX	Anne-Aurore LORAY	Mathieu COUCHAUX	Annick HUBY	Mathieu COUCHAUX
Franck SPADACINI	Fabienne DELAUNAY	Emeline LEPILLIER	Catherine BASILLE	Quentin DUBOC	Fabienne DELAUNAY
Fabienne DELAUNAY	Emeline LEPILLIER	Annick HUBY	Quentin DUBOC	Ludovic MARTINS ALVES	
Catherine BASILLE	Thibaud LOISON	Marion LOPERA Y ORTIZ	Ludovic MARTINS ALVES		
Quentin DUBOC					
Information / Communication	Affaires scolaires / Cantine	Cimetière / Eglise / Patrimoine	Sécurité dans les lieux publics / Accessibilité	Action sociale	
Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	Manuel HERRERO	
Géraldine LEBLOND	Géraldine LEBLOND	Dominique ROUSSELIN	Dominique ROUSSELIN	Géraldine LEBLOND	
Dominique ROUSSELIN	Dominique ROUSSELIN	Frédéric LEMAITRE	Frédéric LEMAITRE	Dominique ROUSSELIN	
Frédéric LEMAITRE	Anne-Aurore LORAY	Franck SPADACINI	Anne-Aurore LORAY	Franck SPADACINI	
Catherine BASILLE	Franck SPADACINI	Anne-Aurore LORAY	Mathieu COUCHAUX	Anne-Aurore LORAY	
	Catherine BASILLE	Fabienne DELAUNAY	Thibaud LOISON	Catherine BASILLE	
	Marion LOPERA Y ORTIZ	Annick HUBY		Emeline LEPILLIER	
		Thibaud LOISON		Marion LOPERA Y ORTIZ	
	(dont 2 représentants au conseil d'école)				